

*Le parc privé est protégé au titre des monuments historiques. L'ensemble de ces espaces est protégé par un zonage particulier, inconstructible.*

*Conserver, conforter et valoriser le parc dans son emprise sa composition arborée et son caractère végétal*

*Aucune nouvelle construction dans ce secteur*

#### • Les îlots de chaleur urbains

La configuration du vieux village, avec le regroupement du bâti et l'étroitesse des ruelles, et celle du bourg dans une moindre mesure, participent à la lutte contre les effets négatifs du climat : en hiver, la densité du bâti et la mitoyenneté permettent de limiter les déperditions thermiques, en été l'ombre portée des bâtiments atténue le rayonnement. La configuration des ruelles, étroites et courbes permet de limiter les effets du vent. Toutefois des préconisations pour éviter les îlots de chaleur urbains dans les secteurs plus ouverts ont été édictées.

##### Traduction réglementaire:

*Limitation de l'enrobé à la largeur de la bande de roulement, promotion de sols drainants aux teintes en accord avec les façades environnantes. Les sols drainants sont préconisés pour permettre l'évaporation de l'humidité du sol (préservation des pieds de murs) et l'absorption d'une partie du ruissellement lors des précipitations.*

*Pour réduire la chaleur sont préconisés : sols de teintes claires, plantations de hautes tiges pour l'ombrage sur les espaces dégagés (places, placettes, espaces de stationnement...), maintien et augmentation des points d'eau, promotion de végétal sur les façades ...*

*Climatiseurs : la pose en saillie interdite en façade devrait contribuer à leur diminution.*

#### • La pollution sonore

La pollution sonore n'est pas un enjeu majeur sur Sauzet. Toutefois les moyens mis en oeuvre pour traiter cet enjeu vont porter sur la diminution des climatiseurs (limiter les émissions de bruits des appareils) et sur l'apaisement de la circulation.

##### Traduction réglementaire:

*Promotion d'un traitement urbain des espaces (et non routier), en privilégiant les espaces pour les circulations piétonnes.*

*Créer des poches de stationnement à proximité et inciter à parcourir le vieux village à pied*

*Climatiseurs : la pose en saillie interdite en façade devrait contribuer à leur diminution*